



# PRÉVENTION DU RISQUE BRUIT

Action **d'information** collective

VOTRE MÉDECIN DU TRAVAIL EST VOTRE INTERLOCUTEUR PRINCIPAL, N'HÉSITEZ PAS À LE CONTACTER



Le bruit constitue une nuisance majeure dans le milieu professionnel. Il peut provoquer des surdités mais aussi stress et fatigue qui, à la longue, ont des conséquences sur la santé du salarié et la qualité de son travail. Pourtant, des moyens existent pour limiter l'exposition des travailleurs.

Source : [www.inrs.fr](http://www.inrs.fr)

## OBJECTIFS

**Comprendre le risque bruit pour mieux le prévenir.**

- Les caractéristiques du bruit
- Les différentes sources de bruit

**Prendre conscience de la nécessité de porter les équipements de protection individuelle (EPI).**

- Les effets du bruit sur la santé
- Comment se protéger

## ANIMATION

**Séance animée par un membre de l'équipe pluridisciplinaire.**

- Bilan et évaluation de l'action d'information sur le risque bruit



HumanCaire  
Votre investissement prévention



## PARTICIPANTS

**Intra-entreprise**

- Groupe jusqu'à 12 personnes

**Inter-entreprises**

- Groupe de 8 à 12 personnes

## LIEU

**En entreprise ou dans les locaux du GIMS**

## DURÉE

**45 minutes**

[www.gims13.com](http://www.gims13.com)

© Gims - Mai 2024

Siège social : 18 rue de la République - 13001 Marseille

Tel : 04 91 14 32 14 - [info@gims13.com](mailto:info@gims13.com)